

Demande de publication d'un avis de demande de changement de nom d'une personne de moins de 18 ans présentée par son parent ou son tuteur

Pour le demandeur

- Remplissez **toutes les sections** du formulaire.
- Écrivez en caractères d'imprimerie, à l'encre **noire** ou **bleue**.
- Portez une attention particulière à l'orthographe (majuscules, minuscules, caractères accentués).
- Assurez-vous que les avis dans le journal local seront publiés pendant deux semaines consécutives à 7 jours d'intervalle.

Section 1 : Renseignements sur le demandeur			
1. Nom de famille VALLÉE		2. Prénom KATIA	
3. Adresse de domicile (numéro, rue) 11495 DE DENONVILLE		Appartement —	4. Ville, village ou municipalité MIRABEL
5. Province QUÉBEC		6. Pays CANADA	
8. Ind. rég. Téléphone (domicile) —		7. Code postal 37P0P3	
9. Ind. rég. Téléphone (autre) 5147994397		Poste	

Section 2 : Avis à publier	
Avis de demande de changement de nom	
Prenez avis que <u>KATIA LUCIE VALLÉE</u> Prénom usuel, autres prénoms et nom de famille du demandeur tels qu'inscrits à son acte de naissance actuellement (Commencez par le prénom usuel.)	
dont l'adresse de domicile est le <u>11495 DE DENONVILLE-MIRABEL-PQ</u> Adresse de domicile du demandeur (numéro, rue, appartement, ville, village ou municipalité, province, code postal)	
présentera au Directeur de l'état civil, en sa qualité de <u>MÈRE</u> , une demande pour changer le nom Père, mère ou tuteur	
de <u>NOAH PELLERIN</u> Prénom usuel, autres prénoms et nom de famille de l'enfant avant le changement demandé	en celui de <u>NOAH VALLÉE PELLERIN</u> Prénom usuel, autres prénoms et nom de famille de l'enfant incluant le changement demandé
dont l'adresse de domicile est le <u>11495 DE DENONVILLE-MIRABEL-PQ-37P0P3</u> Adresse de domicile du demandeur (numéro, rue, appartement, ville, village ou municipalité, province, code postal)	
de <u>NOAH PELLERIN</u> Prénom usuel, autres prénoms et nom de famille de l'enfant avant le changement demandé	en celui de <u>NOAH VALLÉE PELLERIN</u> Prénom usuel, autres prénoms et nom de famille de l'enfant incluant le changement demandé
dont l'adresse de domicile est le <u>11495 DE DENONVILLE-MIRABEL-PQ-37P0P3</u> Adresse de domicile du demandeur (numéro, rue, appartement, ville, village ou municipalité, province, code postal)	
de <u>NOAH PELLERIN</u> Prénom usuel, autres prénoms et nom de famille de l'enfant avant le changement demandé	en celui de <u>NOAH VALLÉE PELLERIN</u> Prénom usuel, autres prénoms et nom de famille de l'enfant incluant le changement demandé
dont l'adresse de domicile est le <u>11495 DE DENONVILLE-MIRABEL-PQ-37P0P3</u> Adresse de domicile du demandeur (numéro, rue, appartement, ville, village ou municipalité, province, code postal)	
Cet avis a été rempli et signé à <u>MIRABEL</u> , le <u>21 01 2018</u> Ville, village ou municipalité Jour-mois-année	
par <u>KATIA VALLÉE</u> Prénom et nom de famille du demandeur	<u>Katia Vallée</u> Signature du demandeur

Publication dans la Gazette officielle du Québec

Transmettez une photocopie de cet avis et votre chèque ou mandat postal de **108 \$** fait à l'ordre de **Les Publications du Québec** à l'adresse suivante : Gazette officielle du Québec
Centre de services partagés du Québec
1000, route de l'Église, bureau 500
Québec (Québec) G1V 3V9

Les preuves de publication (les deux exemplaires papier de la *Gazette officielle du Québec*) et un reçu confirmant votre paiement vous seront expédiés par courrier recommandé après la deuxième parution à l'adresse inscrite à la section 1. Les délais de livraison sont d'environ 5 semaines. Vous devez joindre à votre demande de changement de nom les pages originales complètes comme preuves de publication. Pour joindre Les Publications du Québec, composez le 1 800 463-2100.

Publication dans un journal local

Transmettez une photocopie de cet avis et votre chèque ou mandat postal du montant demandé par le service de publication du journal local que vous avez choisi et qui est publié dans le district judiciaire du domicile du ou des enfants. Assurez-vous d'obtenir les preuves de publication (les pages originales complètes des journaux). Vous devez joindre ces preuves à votre demande.